

École Maternelle  
142, Rue Berthelot  
59157 Beauvois-en Cambrésis  
Tél : 09 75 83 07 95 / 06 84 88 62 94 (portable personnel, en cas d'urgence)  
ce.0590629n@ac-lille.fr

## **INFORMATIONS DE RENTRÉE 2021-2022**

### **HORAIRES :**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : **8h40 - 11h55**, le matin ouverture de la porte à **8h30**  
**13h30 – 16h15**, l'après-midi ouverture de la porte à **13h20**

La directrice est déchargée de sa classe le lundi par Mademoiselle Codron.

### **ACCUEIL DES ENFANTS :**

Les TPS /MS de Mme PETIT passeront par le portail bleu donnant dans la petite cour derrière et sortiront par le même accès. L'entrée se fait par la salle d'eau et la sortie par la classe.

Les PS de Mesdames PILLOT et CODRON entreront et sortiront par la porte de gauche entre les classes de Mesdames Pillot et Leclerc.

Les élèves de Madame GLACET entreront et sortiront par l'entrée de leur classe.

Les élèves de Madame LECLERC passeront par le portail bleu donnant dans la petite cour derrière et sortiront par le même accès. L'entrée et la sortie se font par la petite porte à gauche donnant dans le couloir de la classe.

Les A P C ont lieu de 16h15 à 17h le lundi et le mardi. Ces activités pédagogiques complémentaires sont basées sur le volontariat et assurées par les enseignantes et ne concernent que la moyenne et grande section. Coupon d'inscription à retourner à l'enseignante pour le lundi 6 septembre.

### **COVID-19 :**

Le protocole sanitaire évolue très régulièrement et par conséquent l'organisation de l'école également. Les informations sont mises à jour par le gouvernement à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>.

Le protocole et le cadre de fonctionnement de l'année scolaire 2021/2022 est affichée.  
La cartelette de couleur du niveau qui s'applique est affichée.

Nous vous informerons si nécessaire des précisions via le cahier de liaison et l'affichage aux classes et dans le panneau à l'entrée.

Merci de respecter scrupuleusement les gestes barrières pour la santé de tous.

### **FICHES DE RENSEIGNEMENTS et AUTORISATIONS :**

Les fiches de renseignements sont des documents importants qu'il faut vérifier et corriger **d'une autre couleur** avec soin. Les informations que vous nous communiquerez sont confidentielles. Retournez le dossier complet **au plus tard le lundi 6 septembre**.

### **ABSENCES :**

Les parents **sont tenus d'informer** la directrice par téléphone **dès le premier jour** de l'absence. En cas de sortie exceptionnelle avant l'heure légale, les parents devront signer une autorisation et viendront chercher l'enfant dans la classe.

## **ASSURANCE :**

Vous devez fournir une attestation d'assurance comportant la clause « **individuelle accident et responsabilité civile** » ou vous pouvez souscrire une assurance à la MAE. Si l'élève n'est pas assuré en responsabilité civile, il ne pourra malheureusement pas participer aux sorties.

## **COOPÉRATIVE SCOLAIRE :**

Le montant de la coopérative est libre cependant vous avez la possibilité de régler pour l'année dès septembre.

L'argent de la coopérative sert à financer des sorties, des spectacles à l'école, l'achat de livres de bibliothèque et du matériel pédagogique, etc....

## **TRAITEMENT MÉDICAL :** (ex : traitement de l'asthme).

La pharmacie de l'école, réglementation oblige est très sommaire. Le personnel n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants. En cas de maladie chronique (asthme, allergie...), un PAI sera mis en place. Prendre contact avec la directrice.

Les PAI sont à mettre à jour chaque année.

## **POUX :**

Aucune école n'est à l'abri des poux. Soyez très vigilants et merci de surveiller très fréquemment les cheveux de vos enfants et traiter en conséquence.

## **MATÉRIEL :**

### **Classes des TPS/MS de Mme Petit et PS de Mme Pillot :**

- une boîte de mouchoirs par mois
- 2 bouteilles d'eau par mois
- une boîte de lingettes pour l'année
- une boîte avec des vêtements de rechange au nom de l'enfant pour les TPS et les PS.

### **Classes des MS de Mme Glacet et GS de Mme Leclerc :**

- une petite bouteille ou gourde d'eau chaque jour

Il est demandé que les enfants soient habillés de façon pratique afin de faciliter leur autonomie. Pensez à noter les noms sur les vêtements ou objets appartenant à vos enfants.

## **GARDERIE :**

Accueil organisé par la municipalité le matin **dès 7h30** et le soir de **16h15 à 18h**.

Inscription en mairie.

## **CANTINE :**

Un service de restauration est mis en place, vente des tickets à la mairie.

Les inscriptions avec tickets (avec le nom et la date du repas) **se font à la semaine**. Déposez-les dans la boîte de la classe **au plus tard le vendredi matin pour toute la semaine suivante**.

**L'enseignante ne prendra pas d'inscription sans ticket.**

Exceptionnellement, en cas de force majeure, vous inscrirez votre enfant en mairie et avertirez l'enseignante de la classe.

### **SIESTE :**

Les enfants nés en 2018 (PS) seront scolarisés toute la journée (sieste incluse) conformément à l'entrée en vigueur de la loi sur la scolarisation obligatoire à 3 ans.

Pour la sieste des TPS (année 2019), le nombre de lits étant limité, la priorité d'accueil est donnée aux parents qui travaillent.

### **LES VACANCES SCOLAIRES :** L'académie de Lille se trouve en zone B

**Toussaint :** du vendredi 22 Octobre après la classe au lundi 8 Novembre matin.

**Noël :** du vendredi 17 Décembre après la classe au lundi 3 Janvier 2022 matin.

**Hiver :** du vendredi 4 Février après la classe au lundi 21 Février matin.

**Printemps :** du vendredi 8 Avril après l'école au lundi 25 Avril matin.

**Pont de l'ascension :** du mardi 24 Mai après la classe au lundi 30 Mai matin.

**Fin de l'année scolaire :** Jeudi 7 Juillet 2022 après la classe.

### **ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES :**

Les parents intéressés se feront connaître auprès de Mme PILLOT.

### **RÉUNION D'INFORMATION :**

Une réunion d'information aura lieu dans la classe de votre enfant.

- **le lundi 6 septembre à 16h45** pour les classes de Mesdames **Glacet, Petit et Pillot**
- **le mardi 7 septembre à 16h45** pour la classe de Madame **Leclerc**.

En raison du protocole sanitaire, un seul parent par famille est accepté. Les enfants ne sont pas autorisés. Port du masque obligatoire.

**BONNE RENTRÉE,**  
**L'équipe enseignante.**